



Dégraissant Nettoyant Skaï - Simili cuir



1. DESCRIPTIF :

KNetSkai est un nettoyant prêt à l'emploi spécialement développé pour dégraisser le skaï, vinyl, simili cuir ou tissu enduit. Il enlève le voile terne déposé sur les selleries et élimine rapidement les salissures telles les résidus gommés, le carbone, le cambouis, les salissures grasses, les traces noires, Etc.

KNetSkai redonne de la brillance sans effort.

Il s'applique sur les sièges, selles de moto, canapés, fauteuils, sièges de bateau, vêtements, stores...

2. APPLICATIONS :

- Enlève les taches
- Ne contient pas d'agent de blanchiment
- Ne laisse pas de résidus de détergent, ni de trace
- Retarde l'encrassement
- Sans rinçage
- Non moussant
- Non corrosif, non toxique

3. MODE D'EMPLOI :

Pulvériser **K**NetSkai sur le support à nettoyer, appliquer avec un chiffon microfibrés.

Pour les salissures épaisses ou tenaces, utiliser une brosse souple pour ne pas abimer.

Essuyer avec un chiffon propre et sec.

KNetSkai ne nécessite pas de rinçage

4. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Aspect :	Liquide limpide
PH :	Env 7
Densité :	Env. 1g/m3
Stockage :	Ne pas stocker à une température inférieure à °5C
Inflamabilité	Ininflammable
Solubilité	Soluble dans l'eau

5. CONDITIONNEMENT :

Carton de 4 pulvérisateurs de 500ml

6. PRECAUTION D'EMPLOI:

N° de téléphone d'appel d'urgence INRS/ORFILA : + 33 (0)1 45 42 59 59

Fiche de données de sécurité disponible sur simple demande pour les professionnels.

Pour une question de sécurité, ne pas déconditionner le produit de son emballage d'origine et ne pas réutiliser l'emballage vide.



Koolnet - Rue de la grande épine
76800 Saint Etienne du Rouvray
Tel : 02.32.95.95.15 - Fax : 02.32.95.95.10
Email : Contact@koolnet.fr
Site : Koolnet.fr

Ces informations données à titre indicatif sont le reflet de nos meilleures connaissances sur le sujet à ce jour. Elles ne sauraient en aucun cas engager notre responsabilité. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Date de mise à jour : 30/09/2014